

CHILHAC

bulletin municipal n° 8



Le mot du maire

Je suis heureuse de vous retrouver à travers ce bulletin municipal élaboré par les membres de la commission communication.

Je les remercie vivement pour le travail effectué. Il est important de vous faire part du travail de votre conseil municipal et chacun des membres de l'équipe y est très attaché.

Nous voilà au début d'une nouvelle année. Au niveau national des échéances électorales nous attendent : 23 avril et 7 mai ; puis ce seront les législatives : 11 et 18 juin.

Des enjeux importants pour notre pays, avec beaucoup d'inquiétudes, beaucoup de méfiance vis-à-vis des hommes et des femmes qui sont à la tête de l'Etat français. Chacun devra s'exprimer lors de ces suffrages et je ne peux que vous encourager à utiliser ce droit dont nous disposons tous.

Nous faisons partie depuis le 1^{er} janvier dernier de la nouvelle Communauté des Communes des Rives du Haut-Allier. Vous pourrez lire dans ce bulletin les résultats des élections du bureau qui se sont déroulées le 12 janvier.

En ce qui concerne votre village, la dernière tranche des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable est en cours. A ce jour nous pouvons espérer que fin avril tout sera terminé. Jusqu'ici tout se passe bien et le travail des ouvriers de l'entreprise MARQUET TP est apprécié des riverains.

Grâce au contrat Haut Allier mis en place par la région Auvergne Rhône-Alpes, nous venons d'obtenir une subvention supplémentaire (sur les projets 2016) pour la deuxième et la troisième tranche des travaux. C'est une excellente nouvelle et cela permettra de faire une belle opération pour ce projet. Je ne manquerai pas de vous donner tous les détails chiffrés dès la fin des travaux.

Depuis le 12 janvier dernier le village de Chilhac est officiellement devenu membre de l'association des Petites Cités de Caractères. Je suis très fière de l'obtention de ce label dont je vous parlerai un peu plus loin, plus longuement, afin de vous expliquer les spécificités d'une telle reconnaissance et de ce que cela pourra apporter au village et à ses habitants.

D'ores et déjà le conseil municipal vous invite à retenir votre après-midi du 15 mars prochain, jour de la signature officielle et donc de la labellisation de Chilhac.

Un programme du déroulé de l'après-midi vous sera adressé dans vos boîtes aux lettres dans quelques jours.

Autre bonne nouvelle, la CCAS EDF/GDF nous propose un nouveau partenariat à partir de 2017. Je vous en parlerai plus longuement dans le prochain bulletin .

Enfin, nous venons de signer la convention de mise à disposition des collections qui se trouvent au musée de paléontologie avec l'Université de Poitiers. L'Université étant la seule propriétaire des fossiles, nous avons travaillé avec elle à l'écriture d'une convention pour clarifier un partenariat qui existe depuis 40 ans. Cette convention de dépôt de matériel paléontologique, c'est ainsi qu'elle se nomme, a le bénéfice de sécuriser le musée et donc la municipalité de Chilhac. Après le recollement des collections, c'est-à-dire de l'inventaire, après la signature de cette convention, nous pouvons envisager l'avenir du musée de façon sereine.

J'espère pouvoir vous annoncer, dans les jours qui viennent, une bonne nouvelle concernant le bar l'Embuscade. Aujourd'hui nous attendons le retour du tribunal de commerce concernant une offre de reprise qui a été faite fin décembre. Soyons confiants...

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dis à très bientôt et au plaisir de vous croiser dans les rues du village.

Votre dévouée

Christine Bauassat

Petite cité de caractère

Chilhac, première commune de Haute-Loire reconnue « Petite Cité de Caractère »

Le concept de *Petites Cités de Caractère* est né au milieu des années 70 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée et urbaines par leur histoire, leur patrimoine.

Le projet de *Petites Cités de Caractère* est de fédérer dans ces communes les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires.

L'action du réseau *Petites Cités de Caractère* de France est d'accompagner des élus qui souhaitent concilier le développement de leur commune dans le respect du patrimoine et des citoyens qui y vivent. La participation de représentants de l'association *Petites Cités de Caractère* de France aux commissions d'homologation ou aux commissions de contrôle organisées par les réseaux territoriaux garantit l'unité et le niveau d'excellence de la marque à l'échelle nationale.

Les enjeux sont nombreux pour Chilhac. Tout d'abord avoir un accompagnement de qualité pour continuer l'aménagement du village. Pouvoir prétendre à répondre à des appels à projets réservés aux villages ayant un label et, ainsi, bénéficier de subventions importantes pour les travaux à venir d'embellissement et de conservation du patrimoine.

Ces subventions sont européennes ; notre prochain travail est donc de réfléchir sur le projet d'aménagement et d'élaborer un dossier de qualité à présenter aux instances décisionnaires.

Notre souhait à travers cette labellisation : rendre Chilhac agréable à vivre pour ses habitants, aider au maintien de son commerce, promouvoir son village de gîtes, son camping ainsi que son musée et nous aider à trouver des solutions pour maintenir sa population, voire l'augmenter.

Nous devons trouver des leviers pour maintenir ce que nous avons : un cadre de vie agréable, des enfants dans les rues du village, des anciens qui peuvent vivre une retraite paisible et aider le seul commerce pour avoir une offre de services de proximité pour tous, résidents, touristes du village de gîtes et du camping. Seulement la qualité et l'ambition pour notre village pourront nous y aider.

Le label des Petites Cités de Caractère est un de ces leviers. J'aime aussi à penser qu'il correspond au caractère de notre village, fier sur son promontoire basaltique, et de ses habitants au caractère bien trempé.

Ce label correspond en tous points à Chilhac.

Benne à ferraille

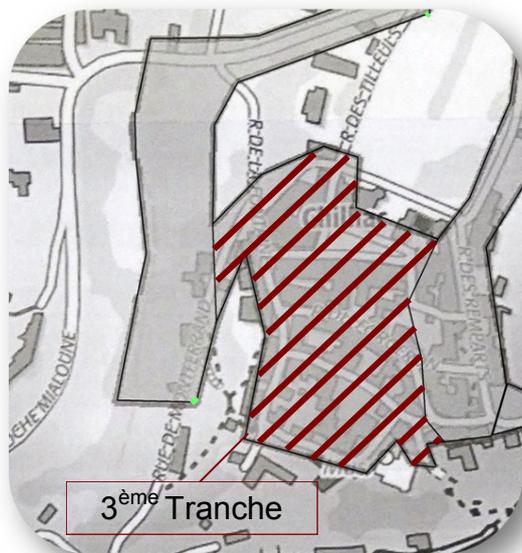
La vente de la ferraille collectée dans la benne l'année dernière a rapporté 248 €. Comme convenu, cette somme va être redistribuée aux 7 enfants pratiquant des activités culturelles et sportives (soit en arrondissant les comptes 36 € par enfant). Nous remercions tous les habitants pour leur geste solidaire.



Au fil des dossiers

Travaux d'assainissement

La tranche n°3 des travaux d'assainissement a débuté en janvier. Elle concerne les rues de Montferand, du château, de la fontaine, des vigneronns et la place de Lachaud. Elle doit se terminer sauf imprévu au début du mois d'avril.



Une réflexion est engagée pour l'aménagement futur du village. Deux réunions se sont tenues qui ont permis aux personnes présentes de donner leurs avis et leurs idées

Jardin du curé

Les travaux de mise en sécurité du jardin (pose de barrières, réfection de murs) auront lieu dans le courant du printemps. Certains espaces restent à aménager et à fleurir.

Nous faisons toujours appel à votre générosité pour embellir (graines, boutures, arbustes ou arbres, vieux outils...) et également pour prêter main-forte aux bénévoles qui œuvrent au fleurissement de la commune.

Si vous êtes intéressés pour poursuivre cet aménagement avec nous, vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la mairie.

Des mini-chantiers seront organisés durant plusieurs week-ends avec de petites équipes (limitées à 5/6 personnes).



Au fil des dossiers

Débroussaillage

Au fil des années, la falaise basaltique a été en partie envahie par la végétation qui fragilise les murs de soutènement de la cour de l'école des sœurs, du musée et de l'église.

Notre employé communal a entrepris de gros travaux de nettoyage et de débroussaillage pour éliminer les plantes invasives telles que le lierre et les ailantes.

murs

Une campagne de réfection et de consolidation de murs de soutènement va bientôt débuter. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Jouve de Mazeyrat d'Allier et M. Gareth Barrett, murailler, installé à Chilhac. Ils sont subventionnés à hauteur de 40 % dans le cadre du fonds 199 mis en place par le Conseil Général. Nous attendons également 40 % de subventions de la région dans le cadre du contrat Haut Allier pour 2017.

Emplois saisonniers

La commune recherche pour les mois de juillet et août des emplois saisonniers (accueil et entretien). Les candidatures sont à adresser au secrétariat de mairie avant la fin du mois d'avril.

Commerce ambulant

En attendant la réouverture du bar l'embuscade, Mme Lèbre passe tous les lundis et jeudis pour proposer des produits d'épicerie et du pain aux habitants du village. Vous pouvez la contacter au 06.80.78.43.40 pour passer commande.

Elagage

La société Accro-poles est intervenue pour sécuriser le camping en élaguant, en restructurant et en abattant les arbres présentant des risques en raison de leur état. Les branches mortes et malades ont été supprimées et de nombreux arbres affaiblis ont été repris. Les sommets des arbres n'ont pas été réduites car la montée de sève était déjà bien amorcée. Cette taille se fera dans la troisième tranche de travaux si nécessaire.

La société a également enlevé le lierre qui montait de la falaise jusqu'au toit de l'église.



Commission tourisme

Ces différents tableaux vous présentent l'évolution depuis 2013 des trois entités que sont le musée de paléontologie, le village de gîtes et le camping. Un fil conducteur les rassemble, celui de l'attractivité et donc de la fréquentation. Nous avons réfléchi pour améliorer les postes de dépenses et notamment les charges de personnel. Il est apparu opportun de faire une promotion groupée de nos hébergements camping et gîtes.

La promotion doit être globale, les relations avec les partenaires tels que les pratiquants d'activités de pleine nature, mais aussi les offices de tourisme, le SMAT... doivent être renforcées. De plus, la CCAS EDF/GDF ne détachera plus son personnel durant l'été et nous devons donc nous adapter afin de proposer les services d'accueil et d'animation à des coups maîtrisés. En contrepartie de cette nouvelle donne, le village de gîtes sera commercialisé toute l'année par la CCAS EDF/GDF. Nous toucherons ainsi les familles, clientèle aujourd'hui difficile à démarcher par nos propres réseaux.

Village vacances

| Dépenses | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|----------------------|--------------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| Charges courantes | 24 312,62 € | 23 984,61 € | 29 124,82 € | 36 752,44 € |
| Charges de personnel | 24 603,12 € | 30 042,35 € | 31 489,97 € | 29 596,44 € |
| Impôts | 26 765,00 € | 28 242,00 € | 29 512,00 € | 28 648,00 € |
| Intérêts d'emprunts | 15 896,18 € | 14 875,37 € | 13 812,21 € | 12 704,91 € |
| TOTAL | 91 576,92 € | 97 144,33 € | 103 939,00 € | 107 701,79 € |

| Recettes | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Régie | 59 543,73 € | 44 106,15 € | 60 212,22 € | 59 996,64 € |
| CCAS EDF | 81 060,00 € | 89 289,85 € | 89 061,89 € | 85 578,01 € |
| TOTAL | 140 603,73 € | 133 396,00 € | 149 274,11 € | 145 574,65 € |

Musée

| Recettes | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Régie | 8 328,00 € | 7 648,50 € | 10 980,40 € | 13 830,60 € |
| Communauté des communes | 1 000,00 € | / | 5 000,00 € | / |
| Département | / | 3 477,00 € | / | 1 755,19 € |
| DRAC | / | 10 000,00 € | / | 7 817,00 € |
| Remboursement salaire CUI | / | / | 4 081,07 € | 9 797,03 € |
| TOTAL | 9 328,00 € | 21 125,50 € | 20 061,47 € | 33 199,82 € |

| Dépenses | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Charges courantes | 6 288,55 € | 5 817,32 € | 9 841,25 € | 12 433,12 € |
| Charges de personnels | (a) 5 490,44 € | 12 273,43 € | (b) 62 026,77 € | (b) 59 593,64 € |
| TOTAL | 11 778,99 € | 18 090,75 € | 71 868,02 € | 72 026,76 € |

(a) Sur l'année 2013 n'apparaissent pas les charges de personnel liées aux ouvertures du hors saison. Ces charges ont été imputées au budget général.

(b) En 2015 et 2016, pour répondre à la réglementation concernant les musées de France, nous avons dû procéder au recollement des collections. Ce qui veut dire pratiquer un inventaire de tous les fossiles stockés dans le musée mais également ceux qui se trouvaient dans l'asile. Les charges de personnel correspondent donc en grande partie aux salaires de deux paléontologues à plein temps. Ce travail est terminé.

Camping

| Dépenses | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------------------|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Eau | 264,43 € | 269,34 € | 285,57 € | 672,36 € |
| EDF/Gaz | 524,41 € | 208,44 € | 658,74 € | / |
| Fournitures entretien | 285,37 € | 584,85 € | 518,24 € | 1 116,66 € |
| Fournitures de bureau | / | 75,00 € | 59,70 € | / |
| Entretien | 188,86 € | 623,30 € | / | / |
| Cotisations/publicité | 256,52 € | / | / | 63,75 € |
| Divers | 6,10 € | / | / | 46,80 € |
| Taxe de séjour | 303,60 € | 212,60 € | 698,80 € | 373,00 € |
| Personnel | 7 222,46 € | 6 518,00 € | 7 961,70 € | 10 004,72 € |
| TOTAL | 9 051,55 € | 8 491,53 € | 10 182,75 € | 12 277,29 € |

| Recettes | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Régie | 6 442,10 € | 5 889,70 € | 10 108,00 € | 12 255,40 € |
| TOTAL | 6 442,10 € | 5 889,70 € | 10 108,00 € | 12 255,40 € |

Communauté des communes

La communauté de communes des Rives du Haut Allier est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des communautés de communes de la Ribeyre, Chaliergue et Margeride, du Pays de Paulhaguet, du Langeadois et du Pays de Saugues ainsi que les communes de Berbezit et Varennes-Saint-Honorat. Elle regroupe 65 communes soit 18 347 habitants. Le conseil communautaire de la communauté de communes des Rives du Haut Allier se compose de 93 membres représentant chacune des communes membres.

Le jeudi 12 janvier 2017, le conseil communautaire a élu le président et les vice-présidents. Lors d'un second conseil communautaire qui s'est tenu le 9 février, les membres des différentes commissions ont été désignés comme suit :

Commission urbanisme aménagements :

Gilles Couston (Thoras) : environnement, eau et assainissement, PLU...

Thierry Grimaldi (Jax) : aménagement et travaux, espace public...

Commission enfance jeunesse :

Corinne Chanteloube (Mazeyrat-d'Allier) : petite enfance, jeunesse...

Alain Garnier (Saint-Georges-d'Aurac) : coordination, équipement et transport...

Commission santé social et solidarités territoriales :

Chantal Legendre (Ferrussac) : emplois aidés, tissu associatif, santé...

Marie-Christine Delabre (Collat) : aides, cohésion sociale et territoriale...

Commission économie :

Gaston Chacornac (Saugues) : artisanat, commerce, PMI PME, industrie...

Jeanine Brugeyroux (Aubazat) : économie sociale, santé, tourisme, ressources locales et promotion...

Commission culture sports loisirs :

Christophe Courteix (Saint-Didier-sur-Doulon) : sports et loisirs.

Gérard Merle (Chanaleilles) : culture.

Commission administration finances :

Jean-Louis Portal (Ally) : finances, fiscalités, services administratifs, RH...

Jean-Michel Durand (Saint-Arcons-d'Allier) : services techniques, marchés publics...

Le coin des associations

Les pieds à terre

C'est depuis janvier 2015 que l'Association Les pieds à terre s'est installée à Chilhac.

Même si nous avons occupé plusieurs locaux avant de trouver celui-ci, nous sommes désormais bien installés ! Nous circulons beaucoup à travers les rues, à pied, en voiture, en mini-bus, accompagnés d'enfants ou en groupe d'adultes. Et vous vous demandez peut-être qui sont donc ces gens ? Voici quelques informations concernant nos activités :

L'association Les Pieds à Terre, c'est, avant tout, une association d'éducation populaire dont les compétences sont surtout pédagogiques. Nous utilisons, dans nos actions éducatives, l'environnement pour mettre en action enfants et adultes autour de projets communs.

Nos activités prévisionnelles pour 2017 :

- Un mini séjour à Parrot emmènera nos jeunes du club nature faire des raquettes pendant les vacances de février.
- Le 1er avril, au camping de Chilhac, une animation « En attendant la pluie » rassemblera petits et grands autour de la rivière et de l'élément eau.
- Une grande exposition d'aquarelles d'Isabelle Naudin à Langeac, sera le support de trois semaines d'activités autour des « Mal aimés », vous savez, ces bêtes que l'on regarde souvent d'un mauvais œil tant elles nous incommode ! Animations scolaires, soirée à thème, sortie grand-public, débat, foire bio sont au programme de la ville de Langeac.
- Trois classes de notre secteur vont partir en itinérance au mois de juin grâce à l'aide du « Coup de main », subvention de la Fondation Nature Découverte.
- Cet été, nous parcourrons l'Allier et ses contreforts avec 5 séjours nature proposés à des enfants de 4 à 15 ans.

Dehors, c'est notre devise, et nous la conjuguons à tous les temps !



**Pour nous rencontrer et partager un moment convivial,
nous vous invitons Mercredi 22 mars à 18h dans nos locaux qui se situent rue du Château !
Ce sera l'occasion de vous présenter nos activités et de partager un verre ensemble !**

Le coin des associations

Comité des fêtes

L'association joue le rôle de comité d'animation en proposant une manifestation par mois environ. Elle cherche à rassembler les Chilhacois lors de moments conviviaux qui connaissent d'ailleurs un grand succès. Même si certains sont plutôt destinés aux enfants, ils sont toujours ouverts à tous.

Pour que le village vive, il ne faut pas que chacun reste chez soi. Alors, profitez d'une de nos animations pour aller à la rencontre de vos concitoyens et rejoignez l'équipe de bénévoles !

Chilhac Médiéval

Le pont suspendu ayant été classé *Monument historique*, l'association organise un concours photos / peintures ouvert à tous dont cet ouvrage sera la vedette afin que chacun prenne le temps de le regarder. Les œuvres seront exposées du 25 au 28 mai à la salle de la tour. Le règlement est disponible sur le blog [chilhacnotrevillage](http://chilhacnotrevillage.com) et est affiché près de l'entrée de la salle de la tour.

Les recherches sur les Chilhacois dans la Première Guerre mondiale, entreprises il y a plusieurs années, se terminent. Elles vont donner lieu à la publication d'une brochure et à une exposition. Vous êtes très nombreux à nous avoir prêté des photographies, courriers ou objets de cette période-là. Si vous ne l'avez pas fait, il est encore temps mais avant fin avril ! Vous pouvez contacter pour cela Christiane Veysseire ou Philippe Cléménçon.

Les Dames de Chilhac

Les membres du groupe " les dames de Chilhac " ont constitué une association loi 1901 depuis novembre 2016.

Auparavant, nous étions membres du Groupe de vulgarisation agricole de Lavoûte-Paulhaguet ; et, comme celui-ci ne fonctionne quasiment plus, nous avons décidé de créer notre propre structure.

Cette association a pour but et objet l'organisation de manifestations ou animations mettant en valeur la commune et ses particularités : expositions florales, puces des couturières, participation au marché d'hiver, sorties découverte de l'artisanat régional, réunions d'information sur des sujets divers. L'association est ouverte à tous. Nous serons d'ailleurs heureuses d'accueillir de nouvelles adhérentes .

Nous nous réunissons un après-midi chaque mois et plus souvent lorsque des projets demandent plus de temps de préparation. Notre prochaine manifestation sera les puces des couturières qui auront lieu le dimanche 9 avril 2017.



CHILHAC (43)

Concours Photos / Peintures 2017

"Le pont suspendu de Chilhac"

organisé par l'association Chilhac Médiéval

Règlement et inscription sur le blog : [chilhacnotrevillage](http://chilhacnotrevillage.com)



exposition publique

Salle de la tour

25 au 28 mai

Les Dames de Chilhac organisent

le dimanche 9 Avril 2017

De 10 h à 18 h à l'École des Soeurs

Les 5mes Puces des Couturières

Animations pour les enfants,

Démonstrations d'artisans

Vente de tissu, laine,

matériel de couture, etc...

d'hier et d'aujourd'hui

Crêpes-buvette

Entrée libre



Vie du village

Club des orgues

Le 15 mai, le club convie un représentant de la société Pro Confort pour une présentation de produits bien être et confort pour la maison. Cette démonstration, ouverte à tous sans obligation d'achat, aura lieu à salle de l'Eglise de 9 h 30 à 11 h 30 et sera suivie d'un repas offert aux participants.

Si vous souhaitez participer : contacter Jeanine Ferret.

Le loto du club des Orgues aura lieu le **dimanche 26 février** à la salle de l'école des sœurs.



Repas des aînés

Le dimanche 4 décembre 2016, les aînés de notre commune se sont réunis pour partager le repas offert par la municipalité.

Madame le Maire, entourée de quelques conseillers, a souhaité la bienvenue aux participants.

Les 36 convives ont ainsi savouré les mets préparés par « la Claie des Vallons », pendant que l'animation musicale battait son plein. En effet, l'association OZANTI composée d'un musicien et d'une chanteuse venus de la Loire, a proposé aux participants de chanter avec eux.

Les plus téméraires sont restés l'après-midi pour « taper la belote » ou jouer à d'autres jeux de société.

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité.



Le musée

Découvrez en avant première la visite virtuelle du musée !
En attendant le reconstruction de notre site internet !

<http://www.hdmedia.fr/visite-virtuelle/hd/cbpbipfDn-musee-de-la-paleontologie-chilhac-43.html>



Locations

- A louer appartement F4 situé au-dessus de la mairie.
Superficie : 103 m2
Loyer mensuel : 450 €
- A louer prochainement, après travaux de rafraîchissement et diagnostic chauffage appartement F4 situé rue des Forgerons.
Loyer mensuel : 400 €



Infos pratiques

SICTOM Issoire-Brioude

Le SICTOM Issoire-Brioude qui a en charge la collecte des déchets sur notre territoire nous communique différentes informations :

- Pour la sécurité des usagers et pour répondre aux exigences réglementaires, l'accès aux bennes des déchèteries du SICTOM est désormais protégé par des murets en béton,
- Composter ses déchets de cuisine et de jardin permet de diminuer jusqu'à 225 kg le poids de la poubelle de chaque foyer
- La taille des bacs peut être revue en contactant les services du SICTOM
- Chaque foyer est un acteur indispensable à la réussite du tri sur le territoire. Les résultats pour notre commune sont encourageants.



CHILHAC



Sur votre commune :

12,681 tonnes d'emballages ménagers collectées, soit 11,284 tonnes valorisées

6,750 tonnes de verre collectées soit une économie de 9,94 MWH d'énergie

24,21 % de foyers équipés en composteurs, soit 3,795 tonnes de déchets évitées sur votre commune



L'équipe du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE reste à votre disposition pour tout renseignement au 04.71.50.32.92.

Adresse e-mail : sictom.issuire.brioude@wanadoo.fr

Site Internet : sictom-issuire-brioude.com



Conseil
Architecture
Urbanisme
Environnement

16 Rue Jean Solvain
43000 LE PUY EN VELAY

Tel.: 04-71-07-41-76

Mail: contact@caue43.fr

www.caue43.fr

- × Les rencontres s'organisent dans nos locaux au Puy en Velay.
- × Prise de rendez-vous par téléphone.
- × Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h.

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

VOUS AVEZ UN PROJET de construction,
de réhabilitation ou d'aménagements?

**Le CAUE de la Haute-Loire met à votre disposition
gratuitement un architecte conseil.**

Ces rencontres s'adressent aux particuliers qui construisent, rénovent ou envisagent de le faire.

Le regard d'un architecte en amont de votre projet, vous permettra de définir vos choix architecturaux et techniques mais également de bien insérer votre future construction dans son site et son contexte.

Le CAUE n'a pas pour mission d'établir des plans, ni d'assurer une quelconque maîtrise d'œuvre; il ne substitue ni aux architectes privés, ni aux opérateurs institutionnels.



Infos pratiques

Carte nationale d'identité

Durée de validité : Depuis le 1^{er} janvier 2014 la durée de validité a été portée de 10 à 15 ans sans démarches particulières à faire, bien qu'aucune mention ne soit inscrite sur la carte.



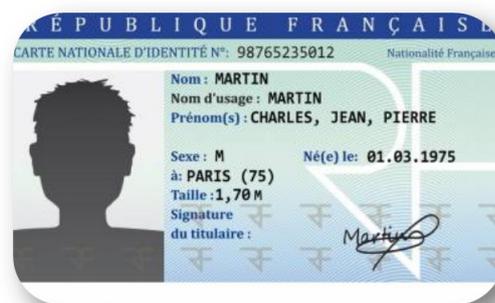
Cette mesure, par contre, ne s'applique pas aux cartes délivrées aux personnes mineures.

De même, certains pays n'acceptent pas cette prolongation, en particulier la Norvège et la Belgique. Avant tout voyage à l'étranger, vérifiez la validité dans le pays sur le site :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger/>

Demande ou Renouvellement : Depuis le 1^{er} janvier 2017, votre mairie n'est plus en mesure de délivrer ce document. **Désormais**, vous devez vous rendre à la **Mairie de Langeac**.

Pièces à fournir : la carte d'identité (si vous en possédez une), 2 photos aux normes et un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).



Tarifs

| Salles Communales Tél Accueil Village Vacances 04.71.77.48.08 ou 06.08.49.04.72 | Tarif par jour | Tarif avec location de gîtes, par jour | Tarif journalier habitants de Chilhac |
|--|-------------------------------|--|--|
| Ecole des Soeurs | 160 € | 130 € | 100 € |
| Salle de réception « Quartier Eglise » | 90 € | 80 € | 70 € |
| Salle de réception « Quartier Forgeron » | /// | 50 € | 40 € |
| Salle de la TOUR | Réunion | Soirée festive | Habitants de Chilhac |
| | Gratuit | 60 € | 40 € |
| Exposition Salle de la Tour de juin à septembre | Semaine | Quinzaine | Mois |
| | 50 € | 80 € | 120 € |
| Commun à toutes les salles | Forfait hivernal (nov à Mars) | 30.00 € par jour | |
| | Appareil sono | 20 € par jour et caution de 500 € Gratuit pour les habitants de Chilhac | |

Etat civil

Décès

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Louis Garnier De Labareyre, décédé le 24 octobre 2016.

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Claudette Moranne, née Masseboeuf, décédée le 20 décembre 2016.

Mémento

Mairie

Tél : 04.71.77.41.71 Mail : contact@chilhac.fr

Ouverture au public :

Mercredi de 14 h à 17 h et Vendredi de 09 h à 12 h

Permanence de Madame le Maire :

Vendredi matin

URGENCES Santé / Sécurité

Gendarmerie de Lavoûte-Ch. 04.71.77.40.19

SAMU 15

POMPIERS 18

URGENCES (à partir d'un portable) 112

S.O.S. Médecin 04.71.04.33.33

Agence Postale Lavoûte-Chilhac

Tél : 04.71.76.94.56

Horaires :

Lundi, Mardi, Mercredi de 9 h à 12 h 45 et de 14 h à 16 h

Jeudi et Vendredi de 9 h à 12 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

Services Divers

Portage de repas à domicile : MARPA à Lavoûte-Ch..... 04.71.77.48.25

ADMR à Lavoûte-Ch. (Assoc. du service à domicile et à la personne) 04.71.77.47.18

Cabinet d'Infirmières à Lavoûte-Ch..... 04.71.77.44.36

Trésor Public à Langeac 04.71.77.00.04

Déchetterie à Langeac (Chambaret) 04.71.77.14.44

Collecte des déchets dans la Commune

Les déchets recyclables (bac bleu) Jeudi matin semaine impaire

Les déchets non recyclables (bac gris) Mardi matin de chaque semaine

Rappel : Merci de sortir les bacs la veille au soir, car passage tôt le matin.

Pendant la période des travaux, les habitants du Centre bourg continuent de déposer leurs déchets dans les bacs mis à disposition au Parking et à la Croix de Mission.